

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	10
Pouvoirs :	4
Excusés :	4
Absents :	2
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	14
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

*Jeudi 12 décembre 2024, à 18h, en vertu de la convocation du vendredi 6 décembre 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.*

**Etaient présent(e)s :**

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

**Etaient excusé(e)s :**

M. DAGNAUD Christian (donne pouvoir à BOURGEOIS Vincent), Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), Mme DELESQUE Patricia (donne pouvoir à DUPUY Cédric), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain)

**Etaient absent(e)s :** Mme LAFORGE Julie, Mme LEOMENT Adeline

**A été nommé secrétaire :** M. FAURIE Allain

**2024-10-002 DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL ET FONDS VERT**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation énergétique de la mairie et de l'annexe, ainsi que du logement de la salle polyvalente. Il s'agit de travaux de changement d'huisseries, de maçonnerie, et d'isolation.

Le coût prévisionnel total est estimé à 91.448,40 € HT soit 108.133,55 € TTC, selon la répartition suivante :

	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Logement salle polyvalente	12.809,54 €	13.767,12 €
Mairie	54.292,71 €	65.151,05 €
Annexe	24.346,15 €	29.215,38 €
<b>TOTAL</b>	<b>91.448,40 €</b>	<b>108.133,55 €</b>

Ce projet est susceptible de bénéficier :

- D'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
- D'une subvention Département dénommée « fonds vert »

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses (coût du projet)	Montant H.T.	Recettes	Montant
Logement salle polyvalente	12.809,54 €		
Mairie	54.292,71 €		
Annexe	24.346,15 €		
<b>Total</b>	<b>91.448,40 €</b>	Etat (DETR-DSIL) 50 %	45.724,20 €
		Département (fonds vert) 30 %	27.434,52 €
		Autofinancement	18.289,68 €

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 12/05/2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 30/06/2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- adopte l'opération
- approuve le plan de financement exposé
- autorise Monsieur le Maire à signer les devis relatifs au projet présenté estimé à 91.448.40€ HT
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR et de la DSIL (50 %, soit 45.724,20 €) et au Département de la Charente au titre du fonds vert (30 %, soit 27.434,52 €)

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme, le 13/12/2024

Le Maire,  
Cédric DUPUY

Affiché le 07/02/2025  
Transmis au contrôle de légalité

